Sommaire

Le mot du Mairep 1	
Infos pratiquesp 2	
Démarches administratives	
Etat civil	
Les finances	5
Les projets	
Flash infos	l
Le SIVOS p 12	
Les écoles	4
Les associations	20
Nouveaux services p 21	
La page détente p 22	
Infos diverses	
L'artisanat ou autres activités p 24	



Le mot du Maire

Les vacances sont là, l'été est enfin arrivé mais malheureusement le virus ne nous abandonne pas. Il s'apaise, mute, se transforme et reprend son envolée. Nous traversons une crise sanitaire compliquée qui impacte nos vies quotidiennes et toute l'économie.

Tous ces moments chaleureux et ces temps de partage, nous manquent à tous..... Cependant, la vie doit continuer mais autrement.

Ainsi avec les associations, nous préparons les fêtes du mois d'août mais dans le strict respect des mesures sanitaires, ceci pour la sécurité et le bien-être de tous (périmètre délimité, pass-sanitaire...).

Nous espérons un élan de civisme pour réussir ces belles soirées (La Saint-Laurent, le festival du Val de Seugne...)

Laissons nous rassurer par la confiance et persuader par le respect de l'autre.

Ensemble, regardons au-delà de l'horizon pour éclaircir notre avenir et non pas le noircir.

Bonne lecture,

Bonnes fêtes,



Et Bonnes Vacances,

Danielle Giraudeau

Infos pratiques

Mairie de Fontaines d'Ozillac

2 Rue Saint laurent 17500 Fontaines d'Ozillac Tél: 05.46.70.67.45 fontaines-ozillac@wanadoo.fr Horaires d'ouverture au public Mardi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30

Vendredi: de 9h00 à 13h00

Permanence de Mme Le Maire sur RDV tel: 06-87-32-92-91





DECHETS

Des bacs de regroupement sont à votre disposition 7 jours sur 7, dans chaque village.

A partir du 10/01/2021 en même temps que l'extension des consignes de tri, transmise par la CDCHS, les collectes s'effectueront <u>tous</u> <u>les 10 jours</u> selon le calendrier joint.

Pour tous les autres déchets : déchèteries de Guitinières et de Montendre.

| Calendrier 2021 des collectes | Fontaine D'Ozillac | Fontaine D'Ozillac | Fontaine D'Ozillac | Fontaine D'Ozillac | Ferica partir de 13h | SACS JAUNES à partir de 13h | Ferica parti

ALLEMENT Corinne BRANCO Isabelle FAURE Christine FOUQUET Sandrine FRICONNET Marie JEANNEAU Sonia 07.88.53.16.59 06.73.61.77.95. 05.46.70.69.69 05.46.49.76.62 06.49.70.54.87 05.46.04.07.47



Démarches administratives



Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française doivent se présenter pour se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens

(CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, Permis de conduire....).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que *l'inscription des jeunes sur les listes électorales*.

⇒ se munir du livret de famille des parents



Inscriptions sur les listes électorales.

Nous vous rappelons qu'il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année

Désormais, la personne qui s'inscrit jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin pourra voter (loi applicable à partir du 1^{er} janvier 2019)

Les inscriptions peuvent se faire directement en mairie ou via le site : service-public.fr.



Pour toute nouvelle demande ou renouvellement, vous devez vous adresser à la police municipale de Jonzac sur RDV au 05.46.48.54.35 ou sur RDV à la mairie de Montendre.

Etat civil

Sincères félicitations aux parents de :

- * Léo BERTHELOT, né le 13 Mars 2021 (10, rue des Halles)
- * Maée-Lou, Céleste PINAUD, née le 5 Mai 2021 (2, la gare)



Meilleurs vœux de bonheur à :

- Mlle Justine CRAON et M. Arthur BEAUCHET (1, chez Banc)



Ils nous ont quittés, sincères condoléances aux familles de :

M. JEANNEAU Fernand (Chez Marrier)

M. LANDREAU Guy (impasse des charrons)

Mme ROUX Andrée (Chez Moncalis)

Mme BIRONNEAU Henriette (Chez Maurín)



Bienvenue à ces nouveaux habitants:

- * Mme et M. MAZARD Claude (1, chez cherbonnier)
- * Mme BEAURAS Marie-Ange et sa famille (3 chez savarit)
- * Mme et M. FAIRÉ Michel (4 Chez Cadiot)
- * Mme et M. CHARLES Bernard (3 chez Benantier)
- * Mlle DEMARLY Mathilde et M. CROUZET Fabien (9 Barbegilet)
- * Mme et M. CHASSIN (les hillairets)
- * M. BEAUGY Thomas (7 fief Dubreuil)

Nous invitons les nouveaux habitants à venir se faire connaître à la Mairie.



Les finances - Budget 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Désignation	Total Budget
60611	Eau et assainissement	2 000,00
60612	Energie - Electricité	23 500,00
60621	Combustibles	400,00
60622	Carburants	6 000,00
60623	Alimentations	14 000,00
60624	Produits de traitement	500,00
60631	Fournitures d'entretien	2 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothè que, médiathè que)	1 350,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00
6135	Locations mobilières	3 500,00
61521	Terrains	600,00
615221	Bâtiments publics	8 000,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00
615231	Voiries	15 000,00
615232	Réseaux	0,00
61551	Matériel roulant	12 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00
6156	Maintenance	3 000,00
6161	Multirisques	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	190,00
6184	Versements à des organismes de formation	200,00
6188	Autres frais divers	1 000,00
6226	Honoraires	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 700,00
6284	Redevances pour services rendus	1 200,00
63512	Taxes foncières	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00
6218	Autres personnel extérieur	651,00
6332	Cotisations versées au FNAL	150,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 000,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémuner.	400,00
6411	Personnel titulaire	90 000,00
6413	Personnel non titulaire	30 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	21 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	22 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 700,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6478	Autres charges sociales diverses	400,00
6488	Autres charges	50,00
		·
739221	FNGIR	11 735,00
6531	Indemnités	21 000,00
6533	Cotisations de retraite	800,00
6541	Créances admises en non-valeur	265,00
6542	Créances éteintes	200,00
6553	Service d'incendie	4 990,00
65548	Autres contributions	46 400,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé	840,00
65888	Autres	5,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 200,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	1 000,00
022	Dépenses imprévues	2 517,60
023	Virement à la section d'investissement	110 570,40
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00
	Total Généra	527 214,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Désignation	Total Budget
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	12 500,00
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	800,00
7021	Ventes de récoltes	800,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	50,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public communal	1 400,00
7062	Redevances & droits des serv. à caractère culturel	100,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&enseignement	14 000,00
70878	par d'autres redevables	14 000,00
73111	Impôts directs locaux	152 188,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	2 191,00
73221	FNGIR	988,00
73223	Fds de péréquation des ress com et intercom	10 000,00
7363	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	10,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	35 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	3 524,00
7411	Dotation forfaitaire	44 378,00
74121	Dotation de solidarité rurale	60 486,00
74127	Dotation nationale de péréquation	23 415,00
742	DotationS aux élus locaux	3 027,00
744	FCTVA	2 700,00
74718	Autres	100,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.territ.CVAE&CFE	643,00
752	Revenus des immeubles	56 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1,20
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	10,00
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de gestion	2 500,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	86 302,80
7761	Diff.sur réalisations (+) transférées en invest.	0,00
	Total Général	527 214,00

Les finances - Budget 2021

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignation	Total Budget
1641	Emprunts en euros	42 000,50
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	16 502,40
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00
2111	Terrains nus	20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	55 400,00
21318	Autres bâtiments publics	6 833,00
2132	Immeubles de rapport	1 050,00
2135	Installations agencements, aménagements des constructions	13 200,00
2151	Réseaux de voirie	18 600,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	30 400,00
21578	Autre matériel de voirie	20 840,00
2182	Matériel de transport	12 600,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 050,00
2313	Constructions	7 600,00
001	Déficit d'investissement reporté	147 072,50
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	0,00
	Total Général	410 848,40

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Articles	Désignation	Total Budget
10222	FCTVA	8 568,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	141 185,10
1323	Départements	64 029,00
1328	28 Autres	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	39 495,00
1641	Emprunts en euros	42 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	110 570,40
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00
	Total Général	410 848,40

Les projets Réalisés

Le fournil

En 1996, notre fournil communal a été sauvé de l'oubli par un chantier de jeunesses qui l'a restauré.

Depuis ce jour, une fois par an, le four est réallumé et la fête du pain anime le village. Cependant depuis ce temps, il a été nécessaire de refaire la toiture à l'identique pour conserver le caractère de ce beau patrimoine et d'y apporter d'autres aménagements (eau, réfection du réseau électrique et dallage).

En ce début de printemps, Emmanuelle Javelle vient d'y installer son atelier de céramiste.

Notre fournil retrouve maintenant toute son âme et toute sa vie avec cette nouvelle animation et les fêtes du pain qui reverront le jour dès que possible.



Nous remercions Mme CRAON Arlette qui nous a donné le dallage mis en place par le chantier du petit patrimoine de la CDCHS



Emmanuelle Javelle, la céramiste.



N'hésitez pas à télécharger l'application pour vous tenir informé de l'actualité de la Commune

Les projets réalisés



<u>Les gîtes du Moulin de Reignier</u>

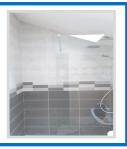
- La mise aux normes de l'assainissement s'achève .
- ✓ Le nettoyage des toitures est terminé.
- √ les tables de pique-nique sur l'île sont en place.
- Le barbecue est fonctionnel..
- ✓ Les travaux du wc extérieur vont débuter.



Travaux à la « Résidence des Halles »



- *La salle de bain a été rajeunie au logt N°2
- * la porte a été remplacée au logt N°3
- *Les deux vélux du logt N°1 seront changés prochainement



Matériel de Voirie

La commune a renouvelé son parc de matériel.

Un tracteur d'occasion New Holland : 12 600.00 € TTC

Un broyeur neuf Kuhn : 20 840.00 € TTC (en tenant compte de la reprise du broyeur Lagarde)



Défense extérieure contre l'incendie (DECI)

Le document du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie pour notre commune est en cours de validation. Le projet d'aménagement de deux P.E.I. (Points d'Eau Incendie) à « la Comtée » et « Chez Marrier » est en attente d'accord de subventions.

Plan Local d'Urbanisme

Le PLU a été approuvé par le conseil municipal en date du 28 juin 2021 et sera soumis au contrôle de légalité.

SITE INTERNET

Le site Internet s'achève et sera prochainement en ligne.



Les projets à l'étude

Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et création d'un « City Park » (parc multisports).

Flash infos



Du pain à la céramique...

C'est parti ! Le fournil de Fontaines héberge depuis le mois de Mai l'atelier de céramique d'Emmanuelle Javelle.

Les créations de la céramiste sont façonnées au tour de potier à partir d'argile de Dordogne, habillées d'émail et cuites dans son four électrique installé dans le local.

Au mois de septembre débuteront des cours collectifs, stages ponctuels et séances d'initiation individuelles pour adultes, adolescents et enfants.

Bon à savoir ! les enfants de Fontaines et d'Ozillac seront accueillis, sur inscription et par roulement, le mercredi de 10h à 12h.

Emmanuelle Javelle anime aussi un atelier de modelage trimestriel pour les écoliers de Fontaines et d'Ozillac. La session inaugurale a eu lieu début Mai sous le thème de l'« Empreinte primitive ».

Des plus petits, de Petite Section de maternelle, aux plus grands, de CM2, les enfants ont eu un premier contact avec l'argile dans la joie et le plaisir de créer. Ils ont exploré les décors à l'empreinte et à l'engobe. Cette première rencontre entre les écoliers et la céramiste s'est déroulée dans la Salle des Associations de Fontaines, aménagée pour l'occasion, avec l'aide des employés municipaux et des équipes enseignantes.

Les enfants sont venus chercher leurs merveilles, finalisées et cuites, à l'atelier le 02 Juillet lors d'une sortie scolaire avec pique-nique de fin d'année.

Emmanuelle Javelle remercie infiniment l'accueil chaleureux que lui a réservé la commune et invite ses habitants à lui rendre visite.

Vous trouverez toutes les informations concernant les créations, les cours, l'histoire et l'actualité d'Atelier Javelle sur le site internet www.atelierjavelle.com

Emmanuelle Javelle 0635425238.





Jour	Heures
Lundi	Fermé
Mardi	10h-18h
Mercredi	10h -18h30
Jeudi	10h-18h
Vendredi	10h-21h30
Samedi	Sur RDV
Dimanche	Fermé



COURS & STAGES

MODELAGE ET TOURNAGE ENFANTS & ADO Mercredi, 10h-12h, réservé aux enfants de Fontaines et d'Ozillac (sur inscription). Mercredi, 14h-16h, 5/11 ans. Mercredi, 16h30-18h30, à partir de 12 ans.

MODELAGE ET TOURNAGE ADULTE Mardi, 10h-12h30. Vendredi 13h30-16h. Vendredi 19h-21h30.

STAGES À THÈME ADULTE

"Le bol et la cuillère". 18 et 19 Septembre 2021, 10h-16h. "Paysages au Mocha Tea". 16 et 17 Octobre, 10h-16h. "Bijoux de porcelaine". 20 et 21 Novembre, 10h-16h. "Photophores et bougeoirs". 4 et 5 Décembre, 10h-16h.

Le détail des formats, horaires et tarifs des cours et stages sont sur www.atelierjavelle.com Cours particuliers, surmesure et hors les murs possibles. Vous pouvez aussi me contacter par téléphone et par mail!



Flash infos

L'épicerie « Le Kanttu »



Depuis le 1er juin, le Kanttu « *petit coin chaleureux* » de Mélanie a ouvert ses portes.

Nous lui souhaitons une belle réussite et nous l'assurons de tout notre soutien.

Nous tenons aussi à remercier Sophie qui a tout tenté pour apporter un service de proximité dans notre village. Malheureusement sa ténacité s'est éteinte avec le couvre-feu.





Exposition de Peintures à la Bibliothèque de Fontaines

Samedi 7 août : de 10h à 12h et de 15h à 18h Dimanche 8 août : de 10h à 12h et de 15h à 22h



Mme Marie-Thérèse Ingremeau quitte Fontaines.

En guise d'au revoir, elle a le plaisir de vous faire découvrir les fruits de ses talents d'artiste.

Soyons nombreux à lui faire honneur!

Flash infos

Nouveau service:

permanence d'un conseiller Numérique à la Bibliothèque

La nouvelle équipe municipale s'était engagée à accompagner et former le public éloigné aux usages du numérique....

Forts de cette promesse, nous avons adhéré au Plan de Relance de l'Etat et déposé notre candidature pour créer un poste de chargé de projet numérique.

Notre demande a été retenue et notre Conseiller Numérique a été recruté : M. Benoit MARC.

L'Etat finance sa formation et sa rémunération pendant 2 ans.

Du 26 juillet au 9 novembre 2021, il effectuera une formation en distanciel pour obtenir la certification de « Responsable d'animation d'espace de médiation numérique ».

A l'issue de cette formation il sera à votre service gratuitement pour vous accompagner en toute discrétion :

- * Dans la maîtrise les bases du numérique :
 - prendre en main un équipement informatique
 - envoyer, recevoir, gérer ses courriels
 - apprendre les bases du traitement de texte
 - installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- * Et plus généralement :
 - échanger avec ses proches
 - trouver un emploi ou une formation
 - accompagner son enfant
 - découvrir les opportunités de son territoire
 - mieux connaître le numérique...

Il pourra également organiser et animer des ateliers individuels ou collectifs de formation ou encore faire une démarche administrative à la place d'un usager grâce à Aidants Connect.

Ce projet porté par la Commune de Fontaines a été mutualisé pour les missions du Conseiller Numérique avec les communes de Saint-Hilaire-du bois, Meux et le SIVOM d'Archiac.

- Permanence sur rendez-vous à Fontaines d'Ozillac :
 - ✓ Les lundis de 9h00 à 12h30
 - ✓ Les jeudis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- * Renseignements à la Mairie. (05.46.70.67.45). Le numéro direct du conseiller numérique vous sera communiqué ultérieurement.



Le S.I.V.O.S. (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)



5.7.V.O.S. de

Fontaines d'Ozillac et Ozillac

S.I.V.O.S.

Fontaines d'Ozillac et Ozillac

2 Rue Saint Laurent
17500 Fontaines d'Ozillac

2 05 46 70 67 45
sivosfontaines.ozillac@orange.fr





HORAIRES:

Le matin : de 7h 30 à 8h 45 Le soir ...: de 16h 45 à 19h 00

TARIF:

Le tarif horaire reste inchangé : 1.40 € l'heure (Facturation faite au ¼ d'heure soit 0.35 € les 15 minutes) Toute garderie commencée est due

<u>Tarif hebdomadaire</u>:

> 1 enfant : 8.40 € (pour 6 heures de garderie et plus)

≥ 2 enfants: 11.20 € (pour 8 heures de garderie et plus)

3 enfants : 14.00 € (pour 10 heures de garderie et plus)

GOÛTER: 0.50 €

Exceptionnellement, pas de goûter durant cette période de crise sanitaire

Chaque parent doit prévoir un goûter



Le SIVOS vous souhaite de bonnes vacances et vous assure de tout son soutien pour vous préparer une bonne rentrée.

La Présidente Mme Jennifer DIAS

QUELQUES NOUVELLES DE L'ECOLE DE FONTAINES



Malgré la crise sanitaire, les élèves ont pu enfin sortir de leur classe!

Le vendredi 28 mai, nous sommes allés visiter la réserve naturelle de Moëze Oléron. Nous sommes partis pour un long voyage en bus, un peu délicat pour les estomacs fragiles! Mais nous avons passé une superbe journée.



Nous avons participé à des ateliers sur la plage : land'art, découverte de la laisse de mer, dessins d'oiseaux dans le sable avec des coquillages, des algues, des branchages..., parcours sensoriel, recherche de graphismes dans le milieu naturel.









LA POTERIE

Nous avons eu la chance de participer à un atelier de Poterie, animé par Emmanuelle Javelle, notre céramiste, nouvellement installée à Fontaines.







LES JARDINIERES DE LA COMMUNE

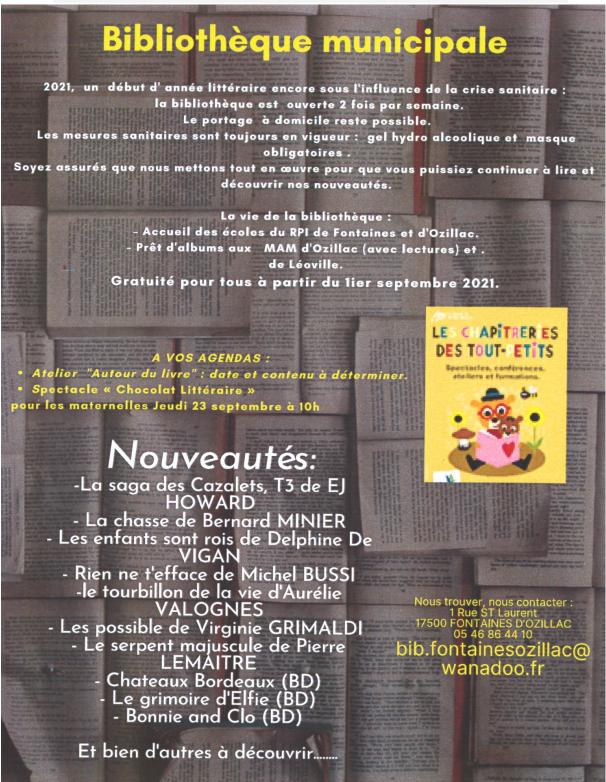
Pour la semaine de la maternelle, nous avons aussi décoré les jardinières de la commune !





Les associations

La bibliothèque



☐ HORAIRES D'OUVERTURE ACTUELS MERCREDI DE 15H30 À 17H30, SAMEDI DE 10H00 À 12H00.





L'Association Culturelle « VAL DE SEUGNE » a, malgré les difficultés du moment, tenu à maintenir ses soirées estivales, afin de permettre aux artistes et à tous les intermittents du spectacle de continuer à se produire. Les consignes sanitaires seront de mise.

P BERROD

Mardi 17 août 21H

THE FURIOUS ARTS



Vendredi 20 août 21H

T FOUCHENNERET F SALQUE



Mardi 24 août 21H



Vendredi 20 août 18H

THÈO FOUCHENNERET



Dimanche 22 août 18H



Vendredi 27 août 21H

RP QUARTET



Programmation et réservation sur le site internet www.festival-valdeseugne.fr et l'office de tourisme: 05 46 48 49 29

Pensez à consulter notre page facebook : https://fr-fr.facebook.com/musiquevaldeseugne

Renseignements au: 05 46 48 08 79

La Croisée des chemins



La Croisée des Chemins

Malgré la morosité ambiante qu'engendre cette crise sanitaire récurrente, la Croisée des Chemins a repris ses randonnées!

Une fréquentation accrue et l'accueil de nouveaux membres, ces derniers temps, malgré la météo chaotique et le respect des gestes barrière, nous a permis de retrouver une dynamique sympathique. Certes, nos autres activités ou rencontres restent suspendues à l'évolution de ce triste virus et de ses variants, mais nous espérons que ceci ne perdurera pas à trop longue échéance.



En attendant, nous allons poursuivre notre découverte ou redécouverte des sites agrestes ou sylvestres de notre région, au détour de nos chemins « blancs » ou forestiers.

Notre programme est établi jusqu'à fin octobre, sauf au mois d'août où nous respecterons la trêve estivale, mais il pourra évoluer en fonction de la météo, dont le propre aujourd'hui est d'être bien imprévisible...

Malgré tout, je vous souhaite, avec notre équipe partiellement renouvelée suivant nos statuts, Christian ROUSSEAU, Michel GIRAUDEAU, Jean MARTINAUD, Véronique GARON, Christiane MAIN-GUENAUD et Claudine ETIENNE, un bel été, apaisant, cordial et serein!

J'en profite pour adresser mes très sincères remerciements à Jacqueline INGREMEAU, qui a présidé notre association depuis de nombreuses années, avec constance et dévouement, méritant ainsi le titre que nous lui avons attribué d'un accord unanime de « Présidente d'Honneur ».

Le Président Christian VIDAL

Association des parents d'élèves (A.P.E.)

L'association des parents d'élèves de Fontaines et d'Ozillac (APE) a pour but de réunir des fonds pour participer à la vie de l'école (sorties scolaires, manifestations diverses).

Malgré les circonstances un peu particulières liées à la crise de la COVID, nous avons réussi à mener quelques actions, la vente de chocolats, la vente de sacs bi-matière décorés des dessins de nos petits artistes, mais surtout nous avons pu organiser un marché aux fleurs le samedi 1er mai. Je tiens à remercier chaudement M. EDOUARD, qui nous a permis de vendre ses plants de fleurs et de légumes, les équipes municipales, M. le Maire d'Ozillac qui nous a permis de mener à bien ce projet, et les exposants qui se sont joints à nous (Mme BOUTIN, M. CRAON, M. THIERRY, Mme JAVELLE, Mme ETOURNEAU et Mme MAILLOUX) et nous ont reversés une partie de leur bénéfice, le petit manège de Sonia et Sylvain, qui a permis à nos enfants de retrouver un semblant de vie normale.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette action. Ce marché a été une réussite, quel plaisir de voir autant de sourires « masqués ». Une belle expérience que nous réitérerons l'année prochaine avec toujours plus de nouveaux projets !!!

La Présidente, Mme Agnès MOURIER

L'Amicale Fontainoise de Pétanque

Malheureusement cette année encore, l'Amicale Fontainoise de Pétanque n'est pas riche de nouvelles sportives. Les mesures sanitaires ayant mis à mal une bonne partie des rencontres qui auraient pu avoir lieu.

Nous sommes dans l'attente de précisions des nouvelles mesures de restrictions pour l'organisation des concours des lundis d'août qui semble d'ores et déjà compliquée.

L'Amicale a tout de même le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux bébés boulistes : Léo Berthelot et Alba Craon.

En espérant que la relève continue à s'agrandir dans les années à venir.

Nous communiquerons les dates des prochains évènements dès que la situation nous le permettra.

Sportivement et amicalement,

Le président Nicolas Rousse

Foyer Rural

Présentation du bureau du Foyer rural :

- * Président : M. Laurent DE MARCHI
- * Vice-président : M. Benoit ETOURNEAU
- * Trésorière : Mme Christelle DE MARCHI
- * Trésorière adjointe : Mme Aurèle LASTERE
- * Secrétaire : Mme Katia VIGNALS
- * Secrétaire adjoint : M. Emmanuel LUTARD

A noter les manifestations à venir :

- ◆ FETE LOCALE , le samedi 7 août et dimanche 8 août 2021 (Voir le programme sur la page suivante)
- ◆ BROCANTE : Dimanche 19 Septembre 2021





FONTAINES D'OZILLAG

FETE LOGALE Place des Halles

Samedi 7 août

9h 00 : Concours de palets, organisé par le club de palets de Réaux sur Trèfle. Ouvert à tous, débutant accepté. Un lot pour tous. - rens. au 06.02.35.12.01.

10h 00: le four à pain retrouvera sa flamme.... Venez faire cuire vos préparations (poulets, quiches, rôtis, tartes, etc...)

12h30: Pique-nique - place des Halles

Renseignements au 06.73.36.98.54 ou 06.87.32.92.91



Dans le but de réduire les risques de transmission

PRÉSENTATION D'UN

PASS SANITAIRE

Vaccination (schéma complet), test négatif de moins de 48h : PCR ou Antigénique

Concert gratuit!

Dimanche 8 Août

A partir de 14h00 : Après-midi détente sur la place des Halles Apportez vos jeux (pétanque, cartes, jeux de société, .

20h 30: Concert gratuit avec LOLLY POP *Possibilités*:

- D'apporter son pique nique
- De réserver ses plateaux repas au bar « la Petite Fontaine » au 05.46.48.42.88
- De commander des pizzas ou kebabs, ... au « Kanttu » au 05.46.49.46.08

Renseignements au 06.73.36.98.54 ou 06.87.32.92.91 ou 06.02.35.12.0

Suivi du feu d'artifice... 22h30



Exposition des peintures de Marie-Thérèse Ingremeau à la Bibliothèque

Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique

ACCA FONTAINES D'OZILLAC

ACCA FONTAINES D'OZILLAC

Société de chasse "La Diane"



Cartes de chasse



Sociétaires : 75 euros -

- Vente de carte de chasse avant l'ouverture anticipée de la caille des blés :
 - le vendredi 27 Août de 14h à 19h au Logis des Rois,
 - le samedi 11 Septembre de 14h à 18h au logis des Rois (Tél : 06 83 87 02 10)

Remplacement Pancarte de Réserve le 27 Août de 8h à 12h

Carte d'invités délivrée après le 15 novembre : 15€

Chasse

- Lièvre (secteur E) : Ouverture : 17 octobre à 8h00 Fermeture : 19 décembre au soir
- Gibier sédentaire (lapin, faisan, perdrix) Ouverture : 12 septembre à 8h00
- Caille des blés : ouverture : samedi 28 Août

Ouvert les dimanches, mercredis et jours fériés de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 jusqu'au 23 octobre et de 8h30

à partir du 24 octobre suivant arrêté préfectoral et règlement intérieur.

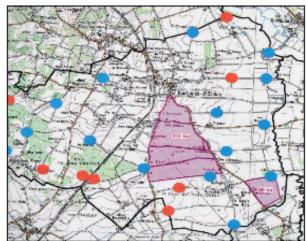
Les lâchers de faisans et perdrix auront lieu selon le calendrier le dimanche matin

Le sanglier et le chevreuil se chassent en plan de chasse (battue), le timbre grand gibier est obligatoire pour y participer.

La chasse est interdite dans un rayon de 150 mètres autour des habitations. Les parkings chasse sont obligatoires du 28/08/2021 au 28/02/2022 pour le gibier sédentaire.

Ils sont signalés sur le terrain et figurent sur le plan remis à chaque sociétaire. Il est permis de changer de parking une fois par demi-journée.

Des sanctions seront prises envers les récalcitrants (amendes, exclusions ...) 7 nouveaux parkings ont été créés



Plan de situation des parkings de chasse

AMIS CHASSEURS, afin de respecter l'environnement, MERCI DE RAMASSER LES DOUILLES

NOUVEAUX SERVICES LA PETITE FONTAINE

- POINT RELAIS PICKUP







- RECHARGES TELEPHONIQUES

SFR / ORANGE / BOUYGUES TELECOM
TOUS LES OPERATEURS, Y COMPRIS INTERNATIONAUX

TIMBRES AMENDES ET TIMBRES FISCAUX





LA PETITE FONTAINE

8 LA GARE - FONTAINES-D'OZILLAC

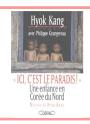
La page détente

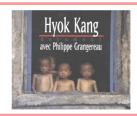
A méditer:

Quand vous vous levez le matin, rappelez-vous combien précieux est le privilège d'être en vie, respirer, penser, profiter, aimer.

Marc-Aurèle, (empereur, philosophe, stoïcien et écrivain romain) 26 avril 121 - 17 mars 180 après J.C

A méditer aussi :
Roman de
Hyok Kang ...







La lavande:

La lavande est une plante aux multiples vertus au quotidien. En voici quelques-unes:

- * la lavande est une plante cicatrisante, elle soulage aussi bien les coups de soleil, les brûlures superficielles, et les piqures d'insectes.
- * La lavande agit sur le stress et sur l'anxiété en plus elle est relaxante.
- * Elle calme également la toux. Vous pouvez réaliser un sirop en déposant sur un morceaux de sucre quelques gouttes de lavande et faites fondre le tout dans une tisane.
- * Pour bien dormir, déposez quelques gouttes d'huiles essentielles sur votre oreiller. Les propriétés relaxantes de la lavande vous aiderons à bien dormir.
- La lavande peut être utilisée contre les poux . Lavez les cheveux avec un shampoing à la lavande. Vous pouvez aussi vaporiser une eau florale à la lavande sur les draps, les oreillers et les vêtements.
- * La lavande est utile contre les insectes comme les pucerons ou les fourmis. Déposez dans une casserole des fleurs de lavande, versez de l'eau et portez à ébullition. Laissez infuser hors du feu avec un couvercle, filtrez et vaporisez sur les insectes le mélange.
- * La lavande peut être utiliser pour parfumer les armoires et la maison. Confectionnez des sachets en tissus, les remplir avec des fleurs séchées de lavande.





<u>Lecture</u>:

Coup de cœur d'une lectrice:

Livres que vous pouvez emprunter dans notre bibliothèque municipale









BIODIVERSIT'HAIE:

LES BONNES PRATIQUES POUR LA PRÉSERVER

Haie et ripisylve (végétation en bord de cours d'eau), c'est le même principe ! Leur maintien est essentiel car elles assurent plusieurs fonctions : limite l'évaporation de l'eau en été, favorise l'infiltration de l'eau en période hivernale, lutte contre l'érosion, structure les paysages et les vallées, piège et filtre les eaux de ruissellements issues des terres agricoles, ...

Arbre, arbuste, ... tout pousse tellement vite en été. Vous avez envie de vous armer de vos outils pour dompter cette végétation, mais ... patience ! Ce n'est pas la bonne période pour intervenir. Oiseaux, crapauds, papillons, hérissons, insectes, beaucoup d'animaux trouvent refuge, alimentation et se déplacent dans ces haies ou en bord de rive en période estivale. Intervenez de septembre à début février pour les préserver, avec des méthodes douces et de façon raisonnée.





Le saviez-vous ?

Les arbres morts et sénescents sont favorables aux insectes, dont deux espèces protégées : le Lucane Cerf-Volant et la Rosalie des Alpes qui se nourrissent de bois morts.



Si votre parcelle est située en zone Natura 2000, vous pouvez valoriser vos bonnes pratiques d'entretien de la végétation en bord de cours d'eau ou de vos haies, grâce à la charte Natura 2000. Vous pouvez également vous faire financer la plantation de haies ou de ripisylve. Pour plus d'informations, contactez l'animatrice Natura 2000 au 06.45.98.03.26.

Rédaction : Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS), août 2020. Crédits photos : © SYMBAS ; F. LEGER de MTDA ; CDC Haute-Saintonge ; SIAA de la Gimone

L'artisanat à Fontaines ou autres activités





























